

Rayonnage stockage de pneus Elt départ 3 niveaux L150 x P40 x H200 cm



Référence: **673511**
Profondeur: **40 cm**
Longueur: **150 cm**

Remises par quantité

| Quantité | Prix HT | Prix TTC |
|----------|----------|----------|
| 1 à 5 | 314,00 € | 376,80 € |
| 6 à 10 | 304,00 € | 364,80 € |
| 11 et + | 295,00 € | 354,00 € |

rapidement dans les réserves, ateliers, garages, ... Idéal pour une organisation simple et efficace des différentes références et tailles de pneus. Proposé en kits départ et suivant de 3 niveaux (4 niveaux nous consulter). montage simple et rapide. Fabrication Française.

Rayonnage de stockage de pneus spécialement conçu pour répondre aux exigences de la Loi Montagne II. La loi n°2016-1888 et le décret n°2020-1264 du 16 octobre 2020 concernent l'obligation d'équipements spécifiques sur les véhicules en période hivernale du 1er novembre au 30 mars de chaque année en France. Effective à partir du 1er novembre 2021, plus de 48 départements sont concernés (Alpes, Corse, Massif central, Massif jurassien, Pyrénées, Massif vosgien). Ce décret a pour but l'amélioration de la sécurité des usagers et d'intégrer un meilleur trafic. Les équipements obligatoires : chaînes à neige métalliques ou textiles sur au moins deux roues motrices, 4 pneus hiver "M+S", "M.S ou "M&S" et Alpin. 4 pneus cloutés. Les habitants des départements concernés par cette loi devront obligatoirement s'équiper de pneus pour l'hiver et par la suite les stocker lors du changement de saison. Rayonnage de stockage de pneus en masse qui s'intégrera facilement et